RÉFLEXES SECURITÉ COVID-19 CASTRATION 2020

Quels sont les risques de transmission du Covid-19 ?

Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminée :
Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage :
Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures.

Lors de vos mises à disposition

SE PRÉPARER

Assurez-vous d'avoir à disposition les moyens et matériels nécessaires.
Moyens d'hygiène :

- Savon liquide/soluté hydroalcoolique (SHA)
- Bidons d'eau claire dans les véhicules, sur les chantiers
- Essuie mains à usage unique
- Sacs poubelles
- Lingettes ou produits détergents pour nettoyer les matériels contacts et outils.

Prévoyez des **bouteilles d'eau individuelles** en nombre suffisant, repérées avec votre nom apposé dessus.

Privilégiez les moyens de communication à distance : **pas de partage de papier / crayon**.

COVOITURAGE

Covoiturage avec 4 personne / véhicule :
Respect des gestes barrières, règles de distanciation physique & protocole de nettoyage.

RÉALISER

Prendre connaissance des règles sur le travail et tâches à effectuer, ainsi que des risques professionnels et les règles de prévention.

Je respecte les gestes barrières (ci-contre) :

- Je respecte la consigne de distanciation
- Je respecte les gestes simples pour me protéger et protéger mon entourage.

Dans les parcelles

- Quand l'intervention à plusieurs sur une tâche est indispensable, **constituez des binômes, trinômes qui ne changeront pas jusqu'à nouvel ordre**
- Pour se passer tes charges, **pratiquez la pose et la dépose** pour éviter te passage direct entre salariés
- Travailler sur **parcelles différentes** ou laisser **plusieurs rangs d'écart**
- Préférez le **travail en décalé**

- Toujours respecter les **règles de distanciation physique**
- Privilégier le travail **côte à côte ou dos à dos** plutôt que face à face
- Effectuer le travail **seul sur un même rang** (en situation d'aide toujours conserver 20 pieds d'écart min)

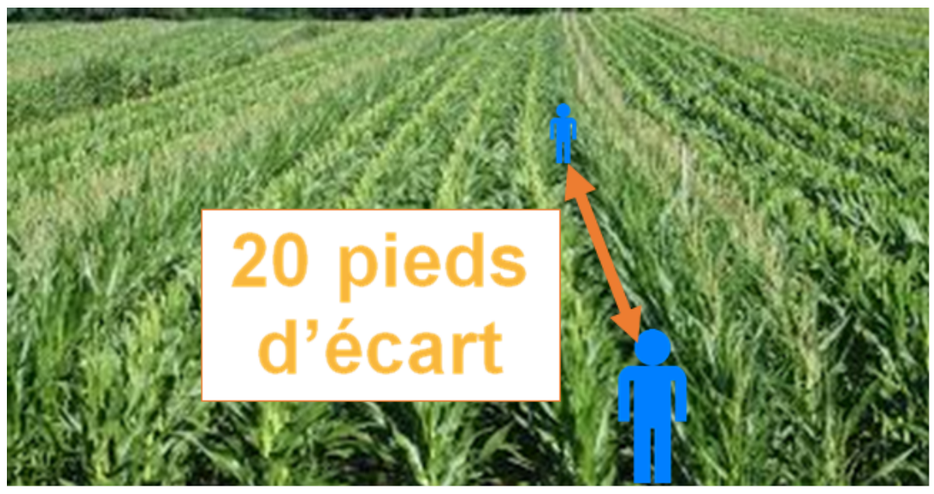

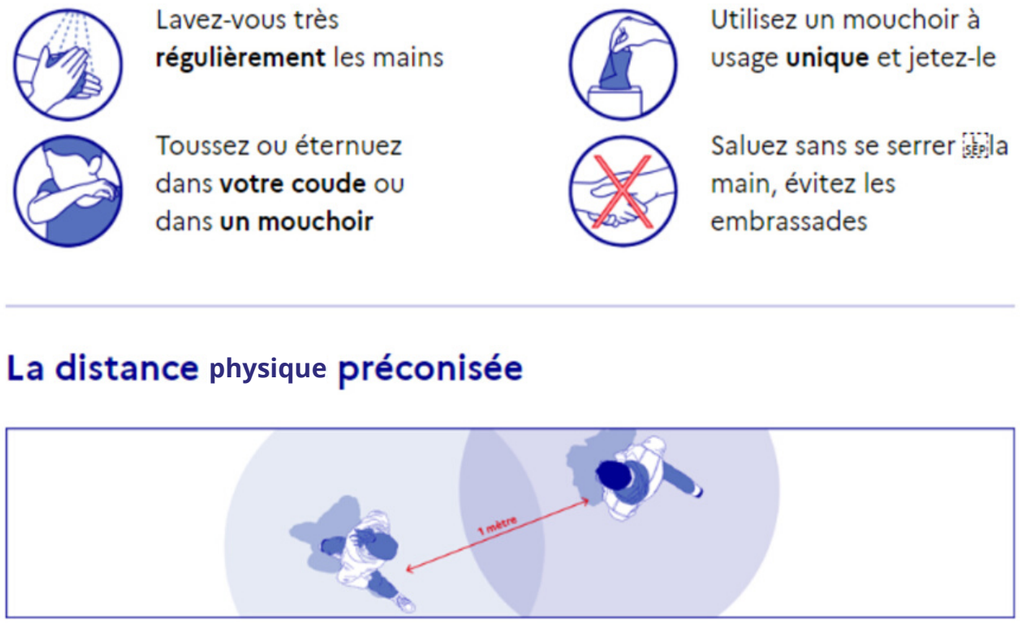

Groupement d'employeurs multisectoriel

RÉFLEXES SECURITÉ COVID-19 CASTRATION 2020

Les outils

• Privilégiez les **outils individuels**
• L'outillage et le matériel partagés doivent être **régulièrement nettoyés** à chaque transmission d'un individu à l'autre et lors de la prise et la fin de la journée de travail

Les équipements de protection individuelle (EPI)

•Le **port des gants de travail** pour éviter les coupures, est important pour faciliter le lavage ultérieur des mains. **Se laver les mains** chaque fois que l'on enlève un EPI : gants, lunettes, combinaison, casque

ATTENTION : les gants contaminés portés au visage peuvent être source d'infection. Privilégiez les lavages fréquents des mains à un port permanent de la même paire de gants.

GESTION DU STRESS ET DE LA SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE

Les personnes en souffrance psychologique dans le contexte actuel peuvent contacter

* **AGRI ECOUTE** pour la population salariée agricole: 24H/24 et 7J/7 :
09 69 39 29 19

* **CELLULE MAL ÊTRE** (Aide face à des situations de mal-être ou de détresse) :
06 84 78 98 42 / 06 35 18 59 01

* **CELLULE AIDE PSYCHOLOGIQUE REGION OCCITANIE** (patients COVID19 & proches)
05 34 39 33 47

* **MEMBRES DU CSE** :
Olivia Gros-Scapin 06 47 48 38 95
Maria Hostin 06 78 45 80 19
Aurélien Barc 06 07 19 39 24
Lionel Cassagne 06 76 10 55 20

* **RESPONSABLE SECURITE / REFERENT COVID 19** (Tony FRANCHETTO) :
06 34 39 11 20

Lors des pauses

Pour la Pause déjeuner

Le repas doit être pris **seul à bord de votre véhicule**, ou pris en extérieur (si le temps le permet)

Usage de **couverts personnels**

Respect des **règles de distanciation** entre les personnes : 2 m.

Pour la Pause cigarette, café:

• Respecter les **Distances de sécurité** : au moins 1 mètre

• **Pas d'utilisation de soluté hydroalcoolique** (produit inflammable)

• **Pas de partage** de cigarette ou d'e-cigarette ou de briquets

ATTENTION : Un risque peut en cacher un autre !
L'attention portée au risque d'infection ne doit pas conduire à port des EPI, etc.)

4 Saisons
Groupement d'employeurs multisectoriel